

# **Règlement du JEU Concours**

## **«Inside IARD au Parc des Princes – Rempportez le maillot Back 2 Back du PSG »**

### **Article 1 - Société organisatrice**

GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO (G.I.S.I.), société par actions simplifiée au capital de 38 628 352,10 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 442 233 417, ayant son siège social au 20 rue des Aqueducs 94250 GENTILLY - FRANCE, organise un concours gratuit et sans obligation d'achat, du 22 au 30 juin 2026.

### **Article 2 - Champ d'application**

Le jeu est ouvert aux professionnels participant à l'événement INSIDE IARD, le 30 juin 2026 à Paris, à l'exception des personnels de la société organisatrice, des partenaires de l'événement et de leur famille.

### **Article 3 - Descriptif du jeu**

#### **3.1 Modalités de participation**

Pour participer, il suffit de :

- S'inscrire au congrès INSIDE IARD via le formulaire d'inscription disponible sur le site <https://www.insideiard.com/inscription> ou via une invitation adressée par l'organisateur, avant le 29 juin, à 23h59, ou s'être inscrit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- Et assister en présentiel au Congrès INSIDE IARD, le 30 juin 2026, à Paris, et être présent au moment du tirage au sort à 15h30 (horaire prévisionnel)

Une seule participation par inscrit au Congrès.

Si la personne inscrite ne souhaite pas participer au tirage au sort, il suffit de l'indiquer par mail à l'adresse suivante : [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)

#### **3.2 Tirage au sort**

Un tirage au sort désignant le gagnant du jeu sera organisé le mardi 30 juin 2026 à 15h30 (horaire prévisionnel) parmi les inscrits présents à l'événement. Dans le cas où le gagnant ne serait pas présent lors du tirage au sort, un nouveau tirage au sort sera effectué jusqu'à désigner un gagnant présent.

Les résultats seront annoncés à l'issue du tirage au sort.

### **Article 4 - Validation de la participation**

L'inscription au congrès :

- devra être effectuée sur le site <https://www.insideiard.com/inscription> avant le 29 juin 2026, à 23h59
- ou avoir été effectuée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **Article 5 – Dotation**

Le jeu est doté de 1 lot, d'une valeur de 168€ TTC\* : Maillot collector PSG Back 2 Back taille adulte.

*\*Tarif constaté le jour de la rédaction du règlement*

En aucun cas, il ne pourra être exigé de contrepartie financière en substitution du lot offert qui ne sera ni repris, ni échangé. La date de remise du lot, le 30 juin 2026, n'est pas modifiable.

L'Organisateur se réserve le droit de remplacer toute dotation par une dotation de valeur équivalente, notamment en cas d'indisponibilité de la dotation initialement prévue.

### **Article 6**

**6.1** Toute inscription comportant une anomalie, ou incomplètement remplie sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en considération pour le jeu.

**6.2** La société organisatrice se réserve, notamment en cas de force majeure, le droit d'écourter, prolonger, suspendre, modifier ou annuler son jeu.

- 6.3** Les gagnants autorisent par avance et sans contrepartie financière la société organisatrice à utiliser à des fins promotionnelles ou publicitaires leurs nom et image (et celui de leur société, avec l'accord de cette dernière) sans que cette faculté puisse être source d'une obligation à l'égard de l'organisateur.
- 6.4** Les informations à caractère personnel recueillies par l'Organisateur sur le bulletin de participation sont nécessaires au traitement de la participation et à l'organisation du jeu et seront enregistrées dans le fichier clients / prospects de l'Organisateur. L'organisateur et/ou toute société du groupe Infopro Digital pourra utiliser ces données afin d'adresser aux participants des propositions de produits et services utiles à ses activités professionnelles.  
Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en écrivant [privacy-evenements@infopro-digital.com](mailto:privacy-evenements@infopro-digital.com)  
La Politique Données Personnelles du groupe Infopro Digital est accessible à l'adresse suivante : <https://www.infopro-digital.com/fr/protection-des-donnees/>
- 6.5** La participation au présent jeu implique l'acceptation par les participants, sans restriction ni réserve, du présent règlement.

### **Article 7 - Dépôt du règlement**

Le présent règlement est disponible en intégralité sur le site <https://www.insideiard.com/>

### **Article 8 – Litiges**

Tout litige pouvant intervenir sur l'interprétation ou obligation du présent règlement sera expressément soumis à l'appréciation des Tribunaux compétents de Nanterre, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de référé.

Gentilly, 17 juin 2026